

Étude économique de la Turquie, 2006

Quels sont les principaux enjeux ?

Comment contenir l'inflation et renforcer le système bancaire ?

La réforme fiscale et budgétaire a-t-elle été suffisamment poussée ?

Comment dépasser la dualité dans le secteur des entreprises ?

Quels sont les prochains changements nécessaires dans le système des retraites ?

Faut-il continuer la réforme réglementaire ?

Le système éducatif donne-t-il de bons résultats ?

Comment revivifier le secteur agricole ?

Pour plus d'informations

Références

Où nous contacter ?

L'Observateur ocde

Résumé

Grâce à des progrès sur le plan de la stabilisation macroéconomique et de la réforme institutionnelle, la Turquie est aujourd'hui en mesure d'afficher une forte croissance du PIB. Cependant, la poussée récente d'inflation et les remous qui ont eu lieu sur les marchés financiers font ressortir la vulnérabilité persistante de la Turquie. Un nouveau programme de réformes structurelles d'ensemble permettrait d'accroître les gains de productivité, de développer le secteur formel de l'économie et de renforcer la stabilité macroéconomique.

Gérer les risques macroéconomiques

La principale priorité, sur le plan macroéconomique, est de consolider les progrès déjà accomplis.

Dans le domaine de la politique budgétaire, le gouvernement devrait donner suite à son intention annoncée de compléter l'objectif annuel du solde budgétaire primaire avec un plafond de dépenses. Cela permettrait aux autorités de dégager un excédent primaire supérieur à l'objectif dans les phases d'expansion économique. Le gouvernement devrait aussi améliorer encore la transparence budgétaire et la qualité des institutions et des processus, et adopter les normes comptables nationales.

Dans le domaine de la politique monétaire, la Banque centrale devrait faire revenir l'inflation dans le sentier souhaité, et l'Agence de réglementation et de supervision bancaires devrait renforcer son gouvernement d'entreprise et sa gestion des ressources humaines.

Améliorer les conditions-cadres pour le secteur formel

Le poids considérable de la réglementation pousse un grand nombre d'entreprises et d'individus dans l'économie parallèle, où la productivité est faible et les conditions de travail médiocres. Afin de surmonter cet obstacle à la croissance, les autorités doivent :

Cette Synthèse présente les évaluations et les recommandations de l'Étude économique de la Turquie pour 2006. Le Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement, composé des 30 pays membres de l'Organisation et de la Commission européenne, est responsable de ces Études. Le Département des affaires économiques prépare un projet d'étude qui est ensuite modifié sur la base des délibérations et publié sous la responsabilité du Comité.

- *Améliorer les conditions de la création d'emplois dans le secteur formel en abaissant les taux des cotisations de sécurité sociale, en assouplissant la réglementation sur la protection de l'emploi, en remplaçant les indemnités de licenciement par une assurance-chômage et en laissant le salaire minimum varier suivant les régions et baisser progressivement en proportion du salaire moyen.*
- *Apporter de nouvelles modifications au système de retraite afin d'accroître l'emploi dans le secteur formel. Des réductions des taux des cotisations de retraite, qui permettraient d'abaisser les coûts d'emploi dans le secteur formel, pourraient être partiellement financées par une série d'autres réformes, notamment une réduction des incitations à la cessation anticipée d'activité.*
- *Simplifier encore l'environnement juridique et réglementaire régissant le secteur des entreprises, supprimer les obstacles qui continuent d'entraver l'investissement direct étranger et s'employer à promouvoir la concurrence et la compétitivité dans tous les secteurs de l'économie, en évitant les mesures sectorielles.*
- *Réorienter les priorités de la politique d'éducation, dans les limites de la discipline budgétaire, afin de mettre un enseignement de qualité à la disposition de tous les jeunes et pas seulement des plus capables. Mieux préparer directement les jeunes à la vie active.*
- *Continuer de remplacer les subventions agricoles par un soutien des revenus des producteurs, et accroître la productivité de l'agriculture en renforçant le cadre juridique du remembrement des terres, en favorisant les transferts de technologie et en encourageant l'investissement privé dans l'irrigation. ■*

Quels sont les principaux enjeux ?

L'économie s'est redressée de façon remarquable après la crise de 2001. Sur la période 2002-05, la production a augmenté d'un tiers, soit à un rythme inégalé dans les autres pays de l'OCDE. Parallèlement, l'inflation annuelle a régulièrement baissé, tombant à moins de 10 % en 2004, pour la première fois depuis trois décennies, tandis qu'une politique budgétaire et monétaire saine a amélioré la confiance et réduit les primes de risque, stimulant ainsi l'investissement des entreprises et les entrées d'IDE. Des progrès notables ont par conséquent été accomplis dans la voie d'une croissance plus soutenue et plus durable. De fait, le processus de convergence du revenu réel semble s'être amorcé, après les deux périodes décevantes de la fin des années 80 et des années 90. Si le cap peut être maintenu, cela représenterait une nette rupture par rapport aux décennies précédentes, caractérisées par de courtes périodes de forte expansion suivies d'un ralentissement prononcé de l'activité ou d'une récession.

Les avancées réalisées par la Turquie sur le plan macroéconomique entre 2002 et 2005 ont aussi été facilitées par un environnement international porteur, caractérisé par une forte progression des échanges internationaux et – en dépit de la hausse des prix du pétrole – par une inflation relativement basse, de faibles taux d'intérêt et une demande mondiale soutenue d'actifs provenant des marchés émergents. Entre le début et le milieu de 2006, en revanche, les hausses de taux d'intérêt dans les grands pays industrialisés ont provoqué un changement d'attitude des marchés financiers internationaux à l'égard des risques. L'économie turque s'en est nettement ressentie : la monnaie s'est sensiblement dépréciée, les taux d'intérêt à long terme ont fortement augmenté et l'inflation s'est accélérée. Plus récemment, les pressions ont faibli et le taux de change s'est quelque peu raffermi tandis que les taux d'intérêt à long terme se sont détendus. La Turquie n'est pas le seul pays à avoir souffert de la perte d'appétence pour le risque chez les investisseurs internationaux, mais elle fait partie du groupe d'économies de marché émergentes qui a été le plus touché. Cela tient en partie à son déficit de balance courante important et croissant, alimenté par des entrées massives de capitaux, sous forme de placements de portefeuille notamment, qui ont entraîné une appréciation de la monnaie. En outre, l'adoption relativement récente de politiques responsables sur le plan macroéconomique rend la Turquie vulnérable aux chocs extérieurs. Enfin et surtout, les incertitudes des marchés tiennent probablement aussi à des doutes concernant l'indépendance des principales institutions et la poursuite des réformes structurelles, ainsi qu'à l'apparition de tensions politiques en Turquie même. *Pour continuer à enregistrer de bonnes performances économiques dans cet environnement international plus difficile, il va falloir renforcer la confiance dans la politique économique et dans la volonté politique de réforme structurelle.* ■

Comment contenir l'inflation et renforcer le système bancaire ?

La Banque centrale a considérablement amélioré sa crédibilité en parvenant à faire reculer fortement l'inflation depuis qu'elle a acquis son indépendance en 2001 et a été chargée de la lutte contre l'inflation. Une politique budgétaire rigoureuse, des réformes structurelles et des gains de

productivité substantiels ont aussi contribué au processus de désinflation. De plus, l'appréciation de la monnaie a joué un rôle particulièrement important dans la réduction de l'inflation, tandis que la hausse des prix des produits ne faisant pas l'objet d'échanges internationaux est restée soutenue, aux alentours de 12 à 14 % par an. Cette situation semble imputable dans une large mesure à la persistance d'obstacles à la concurrence et à d'autres rigidités structurelles – sur le marché du travail notamment – qui maintiennent les prix à un niveau artificiellement élevé et ralentissent le rythme de la désinflation, si bien que la Banque centrale a plus de difficultés à abaisser les taux d'intérêt. La tâche de la Banque centrale est devenue encore plus ardue ces derniers mois par suite d'une recrudescence de l'inflation, s'accompagnant d'une dépréciation importante de la monnaie. Face à cette poussée de l'inflation, la Banque centrale a cessé de réduire les taux d'intérêt et a au contraire majoré le taux directeur à court terme de 175 points de base, puis de 225 points de base supplémentaires peu après, le faisant ainsi passer à 17.25 %. Bien que la banque ait admis que l'objectif d'une inflation de 5 % (avec une marge d'incertitude de +/-2 %) à la fin de 2006 ne serait pas atteint, elle a confirmé sa volonté de ramener l'inflation à 4 % à moyen terme. Compte tenu des circonstances, la décision de la Banque centrale a été déterminante. Cependant, d'après certaines enquêtes, au cours de l'été les anticipations d'inflation à moyen terme ont fortement augmenté, et en dépit d'un léger repli elles dépassent encore sensiblement l'objectif de moyen terme. *La banque va donc devoir surmonter de sérieux problèmes pour ramener l'inflation sur la trajectoire souhaitée et il va falloir choisir avec soin les nouvelles mesures à prendre, en expliquant bien l'analyse qui les sous-tend, pour convaincre l'opinion publique que l'écart de l'inflation par rapport à l'objectif n'est que temporaire. D'une manière plus générale, il y aurait lieu de mettre en œuvre un vaste programme de réformes structurelles pour faciliter le processus de désinflation et renforcer sa crédibilité.*

À la suite de la crise de 2001, la réglementation et la supervision du secteur bancaire ont été nettement améliorées, ce qui limite les risques qu'une augmentation de l'endettement extérieur du secteur privé et l'expansion récente du crédit intérieur font peser sur la santé du système bancaire. La nouvelle loi bancaire, entrée en vigueur en 2005, a encore amélioré la réglementation prudentielle et, d'après le rapport sur la stabilité financière établi en 2006 par la Banque centrale, la situation des banques est saine. En particulier, le risque de change directement supporté par le secteur bancaire est apparemment peu élevé – mais cela tient surtout à l'utilisation d'instruments de couverture renouvelables auprès d'intermédiaires financiers locaux. Cependant, les banques demeurent exposées aux fluctuations du taux de change par le biais du risque de crédit des emprunteurs résidents ayant une dette en devises non couverte. *Compte tenu des risques que présente la situation actuelle des marchés financiers, il est indispensable de veiller à une bonne supervision prudentielle du secteur bancaire. À cette fin, il faudrait accroître encore la qualité de la supervision financière, notamment en améliorant l'efficacité et la gouvernance de l'Agence de réglementation et de supervision bancaires, comme l'a*

recommandé la Commission Imar. Les autorités devraient aussi envisager d'autres mécanismes pour réduire le risque de change indirectement supporté par les banques. ■

La réforme fiscale et budgétaire a-t-elle été suffisamment poussée ?

Depuis la crise de 2001, la Turquie a réalisé des progrès remarquables sur le plan budgétaire – se soldant en particulier par une augmentation de l'excédent primaire, même si celle-ci a été en partie le résultat d'un relèvement des impôts, déjà élevés. La baisse des taux d'intérêt a entraîné une nette diminution des intérêts à la charge de l'État et le déficit de l'ensemble des administrations publiques est tombé de quelque 30 % du PIB en 2001 à 1 % environ en 2005. De même, l'endettement net du secteur public est passé de 91 % du PIB en 2001 à 56 % en 2005. L'orientation générale de la politique budgétaire a été relativement restrictive ces dernières années, mais la pratique consistant à fixer un objectif pour le solde primaire effectif s'est traduite par un assouplissement relatif au cours de la reprise conjoncturelle récente. Pour éviter un tel comportement procyclique à l'avenir, le gouvernement a récemment annoncé son intention de compléter l'objectif annuel concernant le solde primaire par un objectif de dépenses. Des objectifs de dépenses devraient être introduits dans le cadre de la budgétisation pluriannuelle et étendus à tous les niveaux des administrations publiques, y compris les établissements de santé et les collectivités locales.

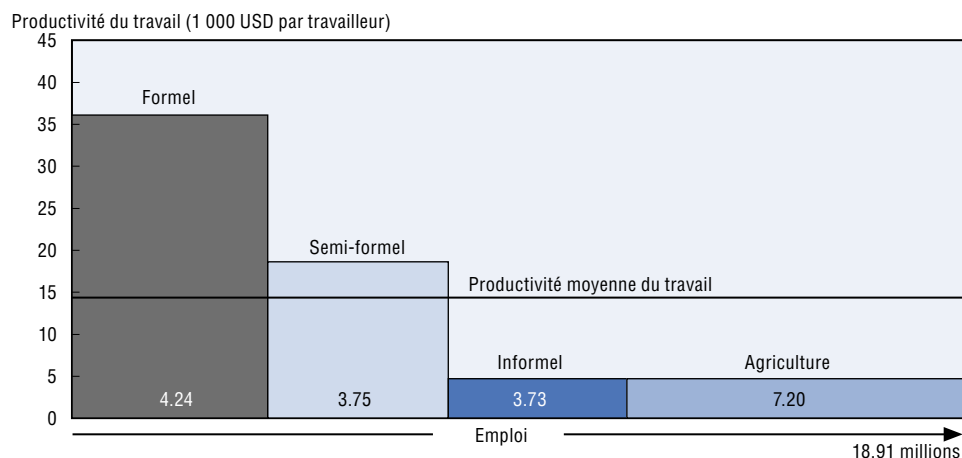
Plusieurs dispositions législatives adoptées depuis la crise de 2001 visent à améliorer la transparence et les pratiques budgétaires. C'est le cas notamment de l'institution d'un cadre de budgétisation triennal et de la réduction des possibilités de dépenses extrabudgétaires et quasi budgétaires. Cela étant, il importe de faire de nouveaux progrès dans la mise en œuvre, et les incertitudes qui caractérisent l'environnement législatif devraient être réduites. Par ailleurs, même si le processus de notification budgétaire à l'UE représente une avancée, la transparence continue de pâtir de l'absence de comptes budgétaires consolidés établis suivant des normes comptables nationales pour les administrations publiques. Pour l'instant, le FMI suit de près la situation budgétaire au moyen d'une série d'indicateurs dans le contexte de l'accord de confirmation conclu avec la Turquie, ce qui donne aux marchés certaines garanties. Des comptes budgétaires établis suivant des normes comptables nationales devraient être publiés avant l'achèvement du programme actuel établi avec le FMI, au printemps de 2008. Les autorités devraient par ailleurs prendre des mesures pour éviter que les principales dispositions législatives à caractère budgétaire ne soient facilement atténuées à l'avenir, pour améliorer la coordination des responsabilités budgétaires, pour étendre régulièrement le champ d'application de la budgétisation en fonction des résultats et pour intégrer tous les fonds extrabudgétaires dans les comptes des administrations publiques. Les fonds renouvelables devraient être intégrés au budget ou les institutions concernées devraient être transformées en sociétés commerciales. La mise en œuvre de ces réformes permettrait d'améliorer sensiblement la qualité et la fiabilité des institutions budgétaires turques aux yeux des opérateurs internationaux et faciliterait une nouvelle baisse de la prime de risque. ■

Comment dépasser la dualité dans le secteur des entreprises ?

La faiblesse relative du PIB par habitant en Turquie tient essentiellement à un déficit de productivité. Cela étant, le niveau de productivité moyen masque de fortes disparités entre différents secteurs de l'économie. L'écart de productivité est particulièrement important entre les entreprises du secteur formel et celles de l'économie parallèle. L'appartenance au secteur informel réduit les coûts des entreprises et leur confère une capacité d'adaptation qui leur permet de survivre dans des conditions difficiles, mais elle limite leur accès aux marchés financiers, leur capacité d'investissement et leur aptitude à nouer des partenariats internationaux, réduisant ainsi les gains d'efficacité qu'elles pourraient réaliser. Elle amoindrit donc le potentiel de croissance global de l'économie turque. *Améliorer les conditions-cadres applicables aux entreprises du secteur formel permettrait à un plus grand nombre d'entreprises de se développer et de sortir du secteur informel, ce qui réduirait les importants écarts de productivité entre entreprises et secteurs et relèverait le niveau de productivité moyen de l'économie turque.*

Les créations d'emplois sont peu soutenues dans le secteur formel, en grande partie à cause du poids de la réglementation. De ce fait, ce secteur n'a pas pu absorber l'augmentation de la population active dans les zones urbaines, phénomène qui va s'accroître au cours des années avec l'accélération prévue de l'exode rural et l'augmentation probable du taux d'activité, des femmes notamment, dans les villes. Le développement du secteur formel exigera un ensemble de réformes bien préparées dans divers domaines, car les politiques publiques sont étroitement interdépendantes. *Il faut en priorité réduire encore les distorsions provoquées par la fiscalité – notamment grâce à une diminution sensible du coin fiscal sur le travail –, assouplir la réglementation du marché du travail, réformer les systèmes de retraite pour éviter d'inciter les travailleurs d'un certain âge à entrer dans le secteur informel, renforcer la concurrence sur les marchés de produits et faciliter l'accès au crédit bancaire et aux fonds propres.* Chacune de ces priorités est

Graphique 1.
LA DISTRIBUTION INÉGALE DE LA PRODUCTIVITÉ
Productivité du travail dans les principaux segments du secteur industriel¹



1. Estimations de l'OCDE.
Source : TURKSTAT et OCDE.

examinée en détail ci-après. Le développement du secteur formel permettrait d'améliorer le potentiel de croissance de l'économie tout entière et d'élargir la base d'imposition, et par là même de réduire les charges imposées aux entreprises du secteur formel et d'assurer des conditions équitables pour l'activité entrepreneuriale en Turquie. Ces réformes encourageraient aussi une augmentation des flux d'investissement direct étranger qui contribuerait à une croissance plus solide à long terme et à une amélioration de la stabilité macroéconomique et de la résistance aux chocs. En revanche, une application plus rigoureuse de la loi ne permettrait pas à elle seule de résoudre les problèmes qui se posent dans l'environnement fiscal et réglementaire actuel, car de nombreuses entreprises ne pourraient pas faire face aux coûts supplémentaires engendrés par le passage dans le secteur formel et seraient obligées de cesser leur activité, ce qui se traduirait par des pertes sèches en termes de production et d'emploi.

En Turquie, le marché du travail se caractérise par une réglementation particulièrement pesante et par des impôts très élevés sur le travail, deux facteurs qui ont un effet dissuasif important sur l'emploi dans le secteur formel :

- Le coin fiscal très élevé sur le travail rend les coûts d'emploi dans le secteur formel prohibitifs dans de nombreux cas – notamment pour les travailleurs sans qualifications.
- Le salaire minimum officiel est trop élevé par rapport au niveau de productivité de l'économie. Il pourrait peut-être se justifier dans les régions se caractérisant par une forte productivité et un coût de la vie élevé, comme la région d'Istanbul, mais il constitue un obstacle majeur à la création d'emplois formels dans certaines régions de l'est du pays où la productivité et le coût de la vie sont beaucoup plus faibles. Le salaire minimum dépasse largement 100 % du PIB régional par habitant dans les régions les plus pauvres.
- Le code du travail est l'un des plus restrictifs de la zone OCDE. Le niveau très élevé des indemnités de licenciement accroît le coût des contrats d'emploi permanents, tandis que l'emploi temporaire est presque totalement interdit, les contrats de durée déterminée, d'intérim et de mission n'étant autorisés que dans des circonstances très spécifiques. Le remplacement prévu des indemnités de licenciement par le nouveau dispositif d'assurance-chômage n'a pas encore pris effet.
- Le code du travail stipule par ailleurs que les entreprises de plus de 50 salariés doivent respecter certaines autres dispositions, comme l'obligation d'employer un certain nombre d'handicapés, d'anciens prisonniers, etc. Les coûts supplémentaires qui en découlent n'incitent guère les entreprises à dépasser une certaine taille, ce qui nuit à la productivité.

Une réforme d'ensemble du marché du travail s'impose d'urgence pour favoriser l'emploi dans le secteur formel. Il faudrait réduire sensiblement les taux des cotisations de sécurité sociale, faire en sorte que les dispositions régissant l'emploi et les indemnités

de licenciement soient financièrement beaucoup moins pénalisantes pour les entreprises, laisser le salaire minimum baisser en pourcentage du salaire moyen et le moduler suivant les régions en fonction du niveau de productivité et du coût de la vie. En outre, il faudrait améliorer le recouvrement des impôts et des cotisations de sécurité sociale. La réduction des taux des cotisations de sécurité sociale devrait être suffisante (diminution de moitié, par exemple) pour avoir un véritable effet. Actuellement, en raison de la prédominance de l'économie informelle, les cotisations de sécurité sociale du secteur privé ne représentent qu'environ 5 % du PIB (soit beaucoup moins que dans les autres pays de l'OCDE ayant des taux de cotisation comparables). On peut donc penser que le coût budgétaire d'une réduction aussi importante serait supportable – étant donné que la base d'imposition serait sensiblement élargie si la réduction s'inscrivait dans le cadre d'une stratégie d'ensemble visant à développer le secteur formel tout en réduisant l'économie parallèle. Le coût budgétaire de cette réduction pourrait aussi être partiellement financé par un abaissement des taux de remplacement nets du système de retraite, qui sont très élevés, et par une diminution des incitations à la cessation anticipée d'activité. Toutefois, si ce coût est provisionné, il est crucial que les objectifs budgétaires soient néanmoins atteints. ■

Quels sont les prochains changements nécessaires dans le système des retraites ?

La réforme récente de la sécurité sociale a nettement amélioré la viabilité du système de retraite. Cependant, la transition aux nouveaux paramètres de retraite est lente, et les incitations à la retraite anticipée (qui ne sont pas toutes directement liées au système de retraite) continueront à pousser de nombreux travailleurs qualifiés d'âge moyen vers le secteur informel. De surcroît, même lorsque les nouveaux paramètres seront pleinement en vigueur, les taux de remplacement nets des pensions resteront très élevés par comparaison avec les autres pays de l'OCDE, d'où des taux élevés de cotisation de sécurité sociale qui contribuent directement au coin fiscal important sur le travail, mentionné plus haut. *Les prochaines étapes de la réforme du système de retraite devraient consister en i) une réduction notable des taux des cotisations de sécurité sociale de façon à accroître la capacité financière des entreprises d'employer des travailleurs peu qualifiés dans le secteur formel, et ii) des mesures incitant davantage les travailleurs d'âge moyen à rester dans le secteur formel. Cela nécessitera :*

- Une réduction du taux de remplacement net, qui pourrait prendre la forme d'un impôt sur les pensions de retraite et d'une cotisation d'assurance-maladie à la charge des pensionnés.
- L'institution d'une décote actuariellement équivalente sur la pension de retraite de toute personne choisissant de cesser de travailler avant l'âge normal de la retraite, qui est de 60 ans pour les hommes et de 58 ans pour les femmes.
- La suppression des droits à indemnités de licenciement pour les travailleurs qui prennent leur retraite.
- Un relèvement plus rapide de l'âge de la retraite à 65 ans dans le secteur formel.

- Un meilleur respect des règles d'immatriculation à la sécurité sociale et des obligations fiscales par les retraités d'âge moyen. ■

Faut-il continuer la réforme réglementaire ?

En dépit des efforts de simplification entrepris pendant la première moitié des années 2000, les entreprises du secteur formel restent soumises à de très nombreuses réglementations qui sont beaucoup plus détaillées que dans les autres pays de l'OCDE. Cette complexité de la réglementation alourdit les coûts d'entrée et permet à des bureaucrates d'exercer un pouvoir discrétionnaire sur la création d'entreprise. Ces risques sont amplifiés par la complexité des dispositions régissant l'activité d'entreprise, qui rendent incertaines les décisions des instances judiciaires chargées des questions commerciales. Ces problèmes pénalisent particulièrement les entreprises étrangères, qui manquent souvent d'expérience ou de ressources pour faire valoir leurs arguments dans un tel environnement. *Même si des progrès considérables ont été accomplis, il faut simplifier l'ensemble des dispositions juridiques et réglementaires régissant l'activité d'entreprise et réformer les instances judiciaires chargées des questions commerciales afin de mettre en place des règles d'application simplifiées et prévisibles.* Bien que le cadre réglementaire régissant la concurrence dans les industries de réseau comme l'électricité, le gaz naturel et les télécommunications ait été réformé conformément aux directives européennes, les tarifs demeurent très élevés par comparaison avec ceux des autres pays. *Il faudrait renforcer la coopération entre les autorités de régulation sectorielles et l'autorité de la concurrence et, prendre d'autres mesures pour accélérer l'ouverture à la concurrence dans les industries de réseau. Favoriser la concurrence dans toutes les activités ouvertes au commerce ou tournées vers le marché intérieur devrait être un objectif primordial pour réduire l'inflation et renforcer la compétitivité de l'économie.*

Les mesures destinées à faciliter l'accès des entreprises au secteur formel leur permettront aussi d'obtenir beaucoup plus aisément des prêts et des fonds propres, dont les marchés sont aujourd'hui plus étoffés (du fait d'une moindre absorption de ressources par les emprunts publics et d'une concurrence plus intense dans le secteur bancaire et entre les investisseurs institutionnels). Cela étant, pour mobiliser ces ressources, les entreprises doivent faire preuve d'un haut degré de transparence financière et de gouvernance – critères que seules les entreprises les plus avancées du secteur formel sont actuellement en mesure de respecter. La législation des marchés financiers et les Principes de gouvernement d'entreprise établissent des règles rigoureuses en matière d'information financière, d'audit externe et de gouvernance pour les sociétés faisant appel à l'épargne publique et il est prévu de réviser le Code de commerce afin d'étendre l'application de règles analogues à l'ensemble des sociétés. Comme ces règles sont rigoureuses, *il faudra veiller à ce que les petites entreprises soient effectivement en mesure de respecter les nouvelles dispositions qui leur seront imposées.* ■

Le système éducatif donne-t-il de bons résultats ?

La productivité et le niveau de vie dépendent aussi, dans une très large mesure, de la qualité des ressources humaines. En Turquie, les résultats de l'enseignement primaire et secondaire sont très médiocres en moyenne par comparaison avec les autres pays de l'OCDE. Dans les meilleurs établissements, en revanche, les niveaux sont élevés. Cela tient au fait que le système éducatif tend à assurer une bonne éducation aux élèves les plus capables, qui sont admis dans les meilleurs établissements (lycées anatoliens et scientifiques) et sont ensuite orientés vers l'université et un métier dans le secteur formel. Par conséquent, c'est au milieu et au bas de l'échelle des qualifications que le capital humain fait le plus défaut. Malgré cela, les ressources continuent d'être affectées en priorité à l'« élite ». Pour remédier à ce dualisme, qui se reflète dans l'ensemble de l'économie, il faudra revoir les priorités du secteur de l'éducation et réaffecter les ressources du système éducatif de manière à pouvoir offrir à tous la possibilité de suivre un enseignement de meilleure qualité. *L'objectif fondamental de l'enseignement de base ne devrait plus être de trier et de sélectionner les élèves susceptibles d'intégrer les meilleurs établissements, mais au contraire de permettre plus généralement à la majorité des jeunes d'acquérir les connaissances de base dont les travailleurs ont aujourd'hui besoin. À cette fin, il faudra accroître les ressources consacrées à l'enseignement lorsque des marges de manœuvre budgétaires pourront être dégagées et affecter les dépenses supplémentaires de telle manière que les ressources soient plus équitablement réparties entre les différents établissements et régions. Par ailleurs, les établissements devront davantage assumer la responsabilité de leurs résultats. Enfin, il faudra veiller à ce que tous les examens – y compris l'examen d'entrée à l'université – concordent bien avec les programmes, de façon à réduire les obstacles à l'entrée dans l'enseignement supérieur auxquels se heurtent actuellement les élèves qui n'ont pas les moyens de suivre des cours de préparation aux épreuves. Un système éducatif plus efficace et plus équitable permettra à la Turquie de disposer d'une main-d'œuvre nettement plus qualifiée à l'avenir, ce qui favorisera des gains de productivité plus rapides et une élévation substantielle du niveau de vie moyen. ■*

Comment revivifier le secteur agricole ?

Le secteur agricole emploie encore un tiers de la population active en Turquie, et sa productivité est restée faible jusqu'ici en raison d'un régime protecteur. La mise en place d'un environnement plus concurrentiel permettrait de moderniser l'agriculture et d'en accroître la production et la productivité. Les autorités ont lancé en 2000-01 une réforme importante destinée à substituer un soutien direct des revenus agricoles aux aides à la production et à l'achat d'intrants, qui engendrent plus de distorsions et sont plus coûteuses d'un point de vue budgétaire, et à privatiser les organismes publics qui contrôlent les marchés des produits et des facteurs de production agricoles. Mais cette réforme doit maintenant être relancée. *Il faut mener à bien le programme de réforme de 2000-01 et le compléter par des mesures d'accompagnement destinées à encourager la transition vers l'agriculture commerciale, en veillant par exemple à ce que le cadre juridique permette les transferts de propriété foncière nécessaires à la création d'exploitations plus grandes et plus productives. Cependant, étant donné le grand*

nombre de personnes travaillant dans de petites exploitations et l'absence de système de protection sociale, le remembrement des terres pose de sérieux problèmes sociaux. Le meilleur moyen de les atténuer est de mettre en œuvre les réformes d'ensemble évoquées plus haut, afin de stimuler la création d'emplois dans l'industrie, y compris en milieu rural. *Cela étant, pour faciliter la transition, il faudra peut-être aussi prendre des mesures de politique sociale, par exemple une revalorisation de la retraite publique soumise à critères de ressources, qui se situe actuellement au dessous du seuil de pauvreté absolue, ou d'autres mesures d'aide sociale. Il y aura également lieu de prendre des dispositions pour améliorer les conditions-cadres régissant l'investissement privé dans l'irrigation et d'autres infrastructures.*

Un vaste programme de réforme, comme celui qui est recommandé ici, permettrait de réduire au minimum le risque de retour à une alternance de périodes de forte expansion et de périodes de récession et contribuerait aussi à transformer une économie caractérisée jusqu'ici par un capital humain peu développé en moyenne, mais aussi par un net dualisme entre un nombre plutôt faible d'entreprises très productives et une pléthore d'entreprises peu productives, en une économie offrant des conditions d'activité plus équitables et permettant une élévation plus rapide du niveau de vie. Dès lors, la Turquie apparaîtrait plus à même d'absorber et d'employer de façon productive une population d'âge actif de plus en plus nombreuse et de contribuer ainsi à la prospérité de l'Europe. Le processus de négociation avec l'Union européenne s'en trouverait facilité. ■

Pour plus d'informations

Pour de plus amples informations à propos de cette Synthèse, veuillez contacter :
Rauf Gönenç : e-mail : rauf.gonenc@oecd.org ; tél. : +33 1 45 24 94 04, ou
Anne-Marie Brook : e-mail : anne-marie.brook@oecd.org ; tél. : +33 1 45 24 88 03,
ou Gökhan Yilmaz : e-mail : gokhan.yilmaz@oecd.org ; tél. : +33 1 45 24 90 62,
ou Ugur Çiplak : e-mail : ugur.ciplak@oecd.org ; tél. : +33 1 45 24 95 78,
ou www.oecd.org/turkey.

Références



Études économiques : Les *Études économiques* examinent les économies des pays membres et, de temps en temps, certains pays non membres. Il y a environ 18 études réalisées chaque année. Elles sont disponibles individuellement ou par abonnement. Pour plus d'informations, veuillez consulter la section des périodiques de la librairie en ligne de l'OCDE à l'adresse Internet suivante :
www.oecd.org/librairie.

Pour plus d'informations : De plus amples renseignements concernant les travaux du Département des affaires économiques de l'OCDE, y compris des informations sur d'autres publications, des données statistiques, et des documents de travail sont disponibles pour téléchargement sur le site Internet à l'adresse : www.oecd.org/eco.

Perspectives économiques n° 79, mai 2006. Pour plus d'informations concernant cette publication veuillez visiter le site Internet de l'OCDE : www.oecd.org/eco/Economic_Outlook.

Les publications de l'OCDE sont en vente sur notre librairie en ligne :
www.oecd.org/librairie

Les publications et les bases de données statistiques de l'OCDE sont aussi disponibles sur notre bibliothèque en ligne : www.SourceOCDE.org

Où nous contacter ?

SIÈGE DE L'OCDE DE PARIS

2, rue André-Pascal
75775 PARIS Cedex 16
Tél. : (33) 01 45 24 81 67
Fax : (33) 01 45 24 19 50
E-mail : sales@oecd.org
Internet : www.oecd.org

ALLEMAGNE

Centre de l'OCDE de Berlin
Schumannstrasse 10
D-10117 BERLIN
Tél. : (49-30) 288 8353
Fax : (49-30) 288 83545
E-mail :
berlin.contact@oecd.org
Internet : www.oecd.org/deutschland

ÉTATS-UNIS

Centre de l'OCDE
de Washington
2001 L Street N.W., Suite 650
WASHINGTON DC 20036-4922
Tél. : (1-202) 785 6323
Fax : (1-202) 785 0350
E-mail : washington.contact@oecd.org
Internet : www.oecdwash.org
Toll free : (1-800) 456 6323

JAPON

Centre de l'OCDE de Tokyo
Nippon Press Center Bldg
2-2-1 Uchisaiwaicho,
Chiyoda-ku
TOKYO 100-0011
Tél. : (81-3) 5532 0021
Fax : (81-3) 5532 0035
E-mail : center@oecdtokyo.org
Internet : www.oecdtokyo.org

MEXIQUE

Centre de l'OCDE du Mexique
Av. Presidente Mazaryk 526
Colonia: Polanco
C.P. 11560 MEXICO, D.F.
Tél. : (00 52 55) 9138 6233
Fax : (00 52 55) 5280 0480
E-mail :
mexico.contact@oecd.org
Internet :
www.oecd.org/centrodemexico

Les Synthèses de l'OCDE sont préparées par la Division des relations publiques de la Direction des relations publiques et de la communication. Elles sont publiées sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE.